

Faits saillants – Rapport financier 2018

Voici les faits saillants de l'administration municipale pour 2018 :

- L'exercice financier se termine avec un surplus de 11,3 M \$.
- Ce surplus s'explique d'abord par des revenus supplémentaires de 6,1 M \$ principalement expliqué par les droits de mutation et les permis de construction.
- Un écart favorable de 3,3 M\$ a également été dégagé concernant les charges de fonctionnement de la Ville, soit les salaires, la dette et les réserves.
- Le surplus sera principalement utilisé pour rembourser la dette, pour payer comptant certaines dépenses d'infrastructures et pour des réserves spécifiques, par exemple pour des services professionnels ainsi que pour le maintien en bon état de nos bâtiments et de la flotte de véhicules.
- Le rapport montre aussi qu'en plus d'assurer une qualité de service dans nos opérations régulières, nous avons réalisé en 2018 :
 - des projets d'infrastructures sur plusieurs rues : Labrosse, Frobisher, Rodney, Vincennes, Hymus, Hillcrest, la voie de service nord de l'autoroute 40 et le stationnement du parc Terra-Cotta;
 - des rénovations aux bâtiments municipaux : Bibliothèque centrale, chalet Valois, chalet Kinsmen, centre communautaire Noël-Legault.
 - Des travaux d'amélioration dans 4 parcs : David-W. Beck, Clearpoint, Valois et Stewart Hall.
- Nous avons également ajouté une piste cyclable sur l'avenue Douglas-Shand et construit un parc de planche à roulettes.

Les états financiers annuels ont fait l'objet d'une vérification par nos auditeurs externes (Goudreau Poirier). À leur avis, les états financiers de la Ville de Pointe-Claire donnent une image fidèle de la situation financière.